

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - MP2I

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - MP2I	Jury par défaut	Tous les candidats	47	2628	218	280	14

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines de l'informatique, des mathématiques, et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, programmation, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première en mathématiques, physique chimie et le cas échéant en informatique ou en sciences de l'ingénieur et au cours de l'année de terminale en mathématiques, et le cas échéant en informatique, physique-chimie ou en sciences de l'ingénieur.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

## Attendus locaux

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont destinées aux élèves motivés de très bon niveau. Elles préparent en deux ans après le bac aux concours d'entrée dans les Grandes Écoles d'ingénieurs et les Écoles Normales Supérieures (ENS). Les CPGE se caractérisent par une forte sélection à l'entrée, un rythme de travail soutenu et des programmes ambitieux.

En première année, la filière MP2I exige des candidats :

- un excellent niveau en mathématiques, en physique-chimie et un vif intérêt pour ces matières et pour l'informatique,
- un niveau solide dans les matières littéraires,
- une grande capacité de travail et à l'abstraction,
- des qualités d'organisation, d'engagement dans la durée et d'autonomie,
- un esprit d'analyse et de synthèse déjà bien affirmés.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La classe préparatoire MP2I dispense 30,5 h d'enseignement par semaine réparties comme suit :

24,5 h de cours/TD/TP de sciences (mathématiques, physiques-chimie, sciences informatiques, sciences de l'ingénieur)

4 h de français et langue vivante (1 obligatoire)

2 h d'EPS

Auxquelles il faut ajouter :

1 devoir surveillé de 2 à 4 h

2 h de colle (interrogations orales).

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La sélection des candidatures a été opérée en trois temps :

### •Phase 1 : Pré-classement des candidatures

Après récupération des candidatures sur la plateforme Parcoursup et un contrôle (nécessité de reporter les notes pour certains dossiers, de compléter les données manquantes ou incohérentes – lorsque les informations sont absentes de la fiche avenir mais présentes dans les bulletins), un traitement algorithmique permettant, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer une moyenne pondérée des notes, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux pour l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

### •Phase 2 : Examen des candidatures

Les 707 premiers dossiers du pré-classement ont été examinés indépendamment par deux membres de la commission. Les dossiers, élaborés par les candidats et leurs établissements d'origine, ont été intégralement analysés. Les membres de la commission ont porté une attention particulière :

- À la solidité des résultats (classements, notes, etc.),
- Aux appréciations portées par les professeurs et par le chef d'établissement en classe de première et de terminale (maturité, progrès, investissement, etc.),
- Aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat,
- Au projet de formation présenté par le candidat.

Par ailleurs, les dossiers situés au-delà du rang 707 dans le pré-classement ont été vérifiés de façon statistique et environ 30 dossiers ont été parcourus pour contrôle.

### •Phase 3 : Harmonisation

En cas de désaccord entre les deux évaluations de la phase 2, une troisième lecture a été effectuée.

Des indicateurs statistiques ont permis de vérifier la cohérence du classement avec le vivier des candidatures.

Les dossiers écartés lors de la phase 1 ont été comparés statistiquement aux dossiers classés pour vérifier la cohérence de l'ensemble.

Au total plus de 720 dossiers ont été classés, les 549 premiers sont publiés sur la plateforme Parcoursup.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les

dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'excellence des résultats et la régularité de l'investissement en classes de terminale et en classe de première sont des atouts indéniables pour obtenir une proposition d'admission en classe préparatoire MP2I au lycée Saint Louis.

La très forte attractivité de cette formation conduit à ne proposer de place qu'à des candidats très bien classés dans leurs classes d'origine, tant dans les matières scientifiques que dans les humanités.

Au-delà des éléments d'appréciation remontés par les établissements d'origine, la commission s'est appuyée sur la lettre de motivation, les activités et centres d'intérêt renseignés par les candidats pour apprécier plus finement la cohérence du projet de formation des candidats.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Notes de spécialité strictement supérieures à 17/20, Aucune note insuffisante	Moyennes trimestrielles; Classements; Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Niveau d'acquisition des compétences	Notes; Rangs; Appréciations de l'équipe pédagogique	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Avis très favorable de tous les évaluateurs	Appréciations; Avis du chef d'établissement.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation personnelle et argumentation de qualité	Projet de formation; Activités et centres d'intérêt.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et activités péri-scolaires	Implication dans les actions menées	Expérience de délégué de classe; implication citoyenne; Activités et centres d'intérêt.	Complémentaire

**Signature :**

Mireille BASSO,  
Proviseur de l'établissement Lycée Saint-Louis (6ème)